

Délibération
du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du
Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 51
Membres absents : 27
Procurations : 13

Séance du 15 février 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le mercredi 15 du
mois de février, à 18 h, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 09/02/2023
Date de transmission : 21/02/2023
Date de mise en ligne : 22/02/2023

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BERNASCONI Gilbert,
M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-
Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond, Mme FERRANDEZ
Françoise, M. FERON Jules, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme
GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY
Bertrand, Mme HELGEN Sandrine, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M.
KASTLER André, M. KERN Gérard, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, M.
MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. MUNCH Paul-Bernard,
Mme MUTH Sandra, M. OTMANE Rémy, M. OTT Jean-Martin, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI
Gabriel, Mme RINQUEBACH Ariane, Mme ROSSE Christiane, M. SCHICCA Daniel, Mme
SCHMIDIGER Pascale, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, M. SIBOLD Clément, Mme SORET
VACHET-VALAZ Rachel, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André,
Mme WILLER Christèle, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), Mme
CAILLEAUX Hélène, M. GABRIEL Guillaume, M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. ECKES
Raymond), M. KAHRIC Franck, M. LATSCHA Gaston (pouvoir à Mme CHAPPEL Josiane), Mme
LEFEBVRE Martine, M. MARTIN Anthony, M. LITZLER Thierry, M. MULLER Hubert, M. PILLERI
Angelo (pouvoir à M. JUCHS Bernard), Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna (pouvoir à
Mme GANGLOFF Karin), M. RIBSTEIN André, M. RODDE Stéphane, M. ROUDAIRE Joël (pouvoir
à Mme BACH Céline), M. SCHACHER Francis (pouvoir à Mme ROSSE Christiane), M. SCHICKLIN
Julien, M. SCHMITTER Bernard (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), M. SCHOTT Jean-Louis, Mme
SFEIR Lola (pouvoir à Mme CHOQUET Sylvie), Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne (pouvoir
à M. GISSY Bertrand), M. STRIBY Patrick (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. STRICH
Vincent, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle (pouvoir à M. KASTLER
André), M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine (pouvoir à M. PFENDLER Pierre),
M. WOLGENSINGER André

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

12^{ème} QUESTION

Sport – Modification du règlement d’attribution des subventions aux manifestations sportives

(DELIBERATION n° 2023-012)

Dans le cadre du soutien à la politique sportive intercommunale, Saint-Louis Agglomération apporte une aide financière ponctuelle à certaines manifestations sportives d’envergure.

Afin de fixer un cadre homogène et transparent à ce dispositif d’aides, le Conseil de Communauté a approuvé, par délibération n°2021-277 du 15 décembre 2021, la mise en place d’un règlement d’attribution des subventions aux associations organisatrices d’évènements sportifs sur le territoire de Saint-Louis Agglomération.

A ce jour, ce règlement ne fixe pas un nombre maximum de dossiers déposés par association, ce qui laisse la possibilité à toute association de démultiplier le nombre de demandes de subventions chaque année.

Faisant aujourd’hui face à un nombre croissant de dépôt de dossiers et afin de soutenir substantiellement les associations dans l’organisation de manifestations d’envergure, il est proposé au Conseil de Communauté d’ajouter à l’article 2 du règlement d’attribution des subventions la mention suivante : « Chaque association ne pourra déposer qu’un seul dossier de demande de subvention par an. En cas de dépôts multiples, seul le dossier le plus pertinent sera étudié selon les modalités fixées par le règlement ».

Par ailleurs, il est demandé l’autorisation au Conseil de Communauté de déléguer au Président l’approbation des éventuelles modifications à venir dudit règlement.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d’approuver la modification du règlement d’attribution des aides aux manifestations sportives, tel qu’annexé à la présente délibération ;
- d’autoriser le Président, ou son représentant, à modifier, par délégation, ultérieurement le règlement d’attribution des aides aux manifestations sportives ;
- d’autoriser le Président, ou son représentant, à prendre tout acte nécessaire à l’exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à 63 voix pour et 1 abstention.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 20 février 2023

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

